



COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ de PRESSE

CP n° 3 du 8 septembre 2017

Bac professionnel : garantir le droit à la poursuite d'études

Les propos tenus par le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer lors sa visite du lycée hôtelier G. Tirel de Paris au sujet de la poursuite d'études des bacheliers professionnels sont pour le moins ambigus.

Le Sgen-CFDT souhaite une clarification quant au nombre de places supplémentaires ouvertes en BTS pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel

À l'heure où l'Université peine à accueillir les effectifs supplémentaires d'étudiants, il est nécessaire de créer des places en BTS et d'en garantir l'accès pour les bacheliers professionnels. Les projections montrent le besoin de créer 13 000 places de BTS à l'horizon 2019.

Il est primordial de réfléchir à l'articulation entre le parcours en bac professionnel et le parcours post bac en terme de compétences, de contenu de formation et orientation.

Mais en aucun cas cette réflexion ne doit déboucher sur une vision malthusienne de l'accès à l'enseignement supérieur et à une interdiction formelle pour un.e bachelier.ère professionnel.le de pouvoir s'inscrire dans le cursus universitaire de son choix.

Pour le Sgen-CFDT, l'objectif d'élévation du niveau de qualification n'est pas une problématique purement nationale mais s'inscrit dans le cadre de la construction d'une Europe de la connaissance prévue par la déclaration de Bologne dont la France va prendre le secrétariat général en 2018. Contrairement à ce qu'indique le ministre, il ne s'agit pas d'un objectif purement statistique mais bien d'un objectif stratégique qui a fait l'objet d'un consensus et doit constituer le fil rouge des politiques publiques.

Les études du CEREQ montrent que la France ne pourra participer à cette élévation du niveau de qualification de l'ensemble de la population qu'en s'appuyant sur l'augmentation du nombre de bacheliers professionnels et leur inscription dans les formations post-bac.

sgen.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris cedex 19

contact presse Bineta NDIAYE

Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81

atdepresse@sgen.cfdt.fr